



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 15 septembre 2015
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers absents :	4
Procurations :	4

Secrétaire de séance : Mme. Jocelyne PAGÉS.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 17 août 2015.

Accord à l'unanimité

2. Délibération pour location local Infirmières en Zone Artisanale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mme. ALVAREZ Marie infirmière, qui souhaite louer le local d'infirmières actuellement occupé par Mme VERMANDELE Delphine.

Mme. VERMANDELE a envoyé un courrier pour abandonner cette location, en conséquence rien ne s'oppose à la location de ce local à Mme ALVAREZ Marie à compter du 1^{er} octobre 2015 (Bail professionnel de 2 ans) pour un loyer mensuel de 215 € TTC (179.17 € HT).

Accord à l'unanimité

(Absence de Mme. VERMANDELE Delphine membre du Conseil Municipal)

3. Délibération pour location cellule n° 6 en Zone Artisanale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de M. BELARD Bruno qui souhaite louer une cellule en ZA à compter du 1^{er} octobre 2015. La cellule n° 6 étant vide Monsieur le Maire propose de lui louer cette cellule par le biais d'un « Bail non soumis au statut des baux commerciaux » pour une durée de 1 an renouvelable pour un loyer mensuel de 360 € TTC (300.00 € HT).

Accord à l'unanimité

4 Délibération pour choix du Bureau d'études pour maîtrise d'œuvre travaux d'aménagement traversée de village.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les 3 propositions qui ont été déposées pour la maîtrise d'œuvre concernant le projet d'aménagement traversée de village.

Cabinets :

- Azur Environnement (36 135.00 € HT)
- René GAXIEU (34 054.50 € HT)
- Opale (35 405.00 € HT)

Monsieur le Maire propose de prendre le cabinet moins disant : Cabinet René Gaxieu.

Accord à l'unanimité

5. Délibération qui fixe la dénomination de la rue de la Place Publique.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la « Poste » n'a pas l'appellation « rue de la Place Publique » dans ses listings. Cette rue existe bien sur la commune, avec un seul riverain qui rencontre d'énormes problèmes avec le courrier.

En conséquence, il convient de prendre une délibération qui nomme cette rue afin que la poste la prenne en considération et puisse desservir le riverain.

Accord à l'unanimité

6. Délibération pour supprimer le CCAS de la Commune.

Le Maire informe le Conseil Municipal, sur les indications du receveur Municipal, que la loi n° 2015.991 portant nouvelle organisation territoriale de la république, dite loi Notre, a été publiée au JO du 08.08.2015.

Son apport est important car elle permet aux communes de moins de 1500 habitants de supprimer leur CCAS par délibération (article 79). Ainsi, lorsqu'une commune dissout son CCAS, elle a la possibilité :

- 1) D'exercer directement les compétences
- 2) De transférer de plein droit tout ou partie des compétences relevant de l'action sociale d'intérêt communautaire à l'EPCI dont elle est membre. *(la CAGN n'ayant pas de compétence sociale)*

Monsieur le Maire indique que par mesure de simplification administrative il serait opportun de supprimer le CCAS dès 2016 (mais de conserver les membres à titre consultatif).

Accord à l'unanimité

7. Délibération pour avancement de Grades de trois Agents Communaux.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le CAP (Commission Administrative Paritaire) du Centre de Gestion de l'Aude a validé les avancements de Grade de 3 agents : Mme GERARD (au 01.11.2015), M. GUIGNON (au 01.10.2015) et Mme ALCAINA (au 01.10.2015).

En conséquence, il convient de prendre une délibération qui modifie le tableau des effectifs communaux pour permettre ces avancements de grade.

Accord à l'unanimité

8. Délibération pour l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié les dispositions de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

A compter de cette date, et avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des Etablissements recevant du Public (ERP) et les installations ouvertes au Public (IOP) ont désormais la possibilité, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

En conséquence, la commune s'engage à déposer cet agenda d'accessibilité avant le 27.09.2015 en Préfecture de l'Aude.

Accord à l'unanimité

9. Compte rendu de la réunion de la commission des travaux du 10 septembre 2015.

- Problèmes d'écoulement des eaux pluviales dans le village (Route de Sainte-Valière – rue du Puits et place du Port). Devis en cours pour solutions envisagées.
- Contacter la DT Corbières Minervois pour déplacer le panneau entrée d'agglomération Rte de Sainte-Valière .

Accord à l'unanimité

10. Délibération pour programmation des travaux de voirie 2016 (emprunt globalisé 2016).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un emprunt globalisé pour l'année 2016 de 20 000 € pour la programmation des travaux de voirie.

Accord à l'unanimité

11. Divers courriers pour information au Conseil Municipal.

- Subvention de la CAGN dossier traversée de village / cœur de village (91 250.00 €)
- Subvention EP 2015 Syaden (7 260.60 €)
- M. PEREZ Jean-Claude demande de réserve parlementaire le dossier sera étudié en décembre 2015.
- Demande faite à l'union départementale des Pompiers de l'Aude pour une formation à la population sur le défibrillateur qui a été mis en place.
- Courrier d'information sur la desserte bus du Grand Narbonne (affiche d'info à la population sur le site de la commune).
- Courrier de remerciements Subvention du Comité de lutte contre le cancer du canton.
- Courrier d'information du syndicat CGT Aude sur l'évolution du service postal.

Fin de séance 20 h 00

Le Maire,

Christian LAPALU.